

Hodille Arsène. Receveur et Buraliste au Pont de Confort .

Né le 26 mai 1838 à Lamoura.

Mariage à Evuaz le 14 janvier 1874 avec Perrin Marie Judith, née à la Pesse le 5 janvier 1849, fille de Joseph Emmanuel et de Marie Jeanne Guichon.

1877 : Douane au Pont de Confort.

Le conseil municipal de Montanges demande à l'administration l'ouverture d'un poste de douane avec emploi de visiteur au Pont de Confort à l'emplacement du moulin qui vient d'arrêter sa production. Dans l'état actuel des choses les gens intéressés sont obligés de se rendre à Forens ou à Bellegarde les bureaux les plus proches du Pont de Confort, ce qui exige une perte de temps considérable et des dépenses de voyage.

1891 : Nomination du Receveur des douanes Mr Hodille.

Il réside avec sa famille sur les lieux. Il est assisté dans sa tâche par une brigade de six personnes. Les gabelous avaient pour tâche de limiter le passage des marchandises de zone fait par les gens venant de Chatillon, Saint Germain, Nantua et même Oyonnax. Ils arrivaient par le train en gare de Chatillon, descendaient pour faire leurs emplettes à prix détaxés aux épiceries Dorme ou Bonneville situés de l'autre côté de la rivière. C'était un défilé incessant de gens qui remontaient chargés de victuailles, croisant ceux qui descendaient les bras vides. Au poste de douane il arrivait que l'épouse d'un douanier fasse office de fouilleuse quand parfois se présentait une dame avec des rondeurs anormalement fortes. Souvent elles trouvaient des denrées cachées sous les jupons comme du tabac ou du chocolat.

Décédé à Arlod le 14 mars 1915. Discours prononcé à l'occasion de son inhumation à Chatillon le 16.03.1915 :

« Il est des privilèges auxquels on aspire pas : Celui qui m'échoit aujourd'hui m'est doublement pénible puisqu'il m'impose le douloureux devoir de saluer à la fois le camarade et l'ami que nous venons de perdre.

C'est avec une tristesse profonde que je viens, au nom de la société des vétérans , m'incliner devant la dépouille de notre camarade Hodille , vice-président de la section de Chatillon , et déposer sur son cercueil la palme du souvenir et de la reconnaissance des membres de notre association .

La mort du regretté Hodille qui enlève au conseil de la section un de ses plus dévoués collaborateurs et à la société un serviteur fidèle, sera vivement ressentie par tous ceux qui se sont trouvés en rapport avec ce brave citoyen, avec ce bon français.

Je ne vous dissimulerai pas, Messieurs, que , depuis longtemps , la santé de notre ami nous inquiétait . Lorsque j'eus le plaisir de le voir pour la dernière fois il y a environ un mois. il me disait je vais mieux. Est ce qu'il se rendait bien compte de sa situation ; je ne le crois pas. Dans tous les cas, nous étions loin de penser que sa mort fut si proche.

Aujourd'hui que nous sommes devant le fait accompli, il me reste un dernier devoir à remplir, je dirai quelques mots de son existence dignement et honorablement remplie

De 1860 à 1865 il fit partie comme Caporal de l'expédition d'Italie.

La guerre 1870-71 il le trouva dans les brigades des Douanes mobilisé avec d'autres agents de cette administration, il prit part au siège de Paris avec le grade de sergent fourrier.

Retraité comme Brigadier des douanes à Ardon en 1889. Peu de temps après il était nommé Secrétaire de Mairie à Chatillon, fonctions qu'il conservera jusqu'au mois de 9 novembre 1891.

A partir de cette date il occupa pendant de nombreuses années l'emploi de Receveur - buraliste des douanes au Pont de Confort.

Comme militaire et fonctionnaire il a servi la France avec honneur et probité pendant un demi-siècle.

S'il a été brave militaire, fonctionnaire et citoyen loyal, il fut aussi un père de famille irréprochable

Resté veuf avec cinq jeunes enfants, il les éleva dans l'honneur du bien et du devoir aussi seront ils dignes de lui.

Je donnerai pour exemple la brillante conduite de son plus jeune fils, mort en brave au champ d'honneur en combattant pour la Patrie .qu'il reçut l'hommage des vieux de 1870.

C'est une des 1ères victimes de la guerre effroyable déchainée sur la France par l'ennemi sauvage de notre civilisation et de notre race.

Personnellement, en la personne du regretté Hodille, je perds un ami sûr qui emporte dans la tombe mon estime et mon affection. Longtemps encore, je me souviendrai de nos causeries où dans l'expression de nos sentiments, nous nous communiquions les espérances patriotiques que nous formions.

Ces moments sont passés, mais le souvenir de ces heures charmantes restera gravé dans ma mémoire comme dans mon cœur.

A ses enfants si cruellement frappés et si désolés, à sa famille en deuil, j'adresse en mon nom personnel et au nom de la société, nos bien sincères compliments de condoléance.

Et quant à toi, mon Cher Arsène Hodille, dont le souvenir restera parmi nous, que la terre te soit légère .

Repose en paix. Adieu. »